

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 30 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le trente septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2022.

**Membres en exercice: 11 Présents: 11 Votants: 11 Pour:11 Contre:0**

**PRÉSENTS** : BASTIDE Nathalie, BOULET Hervé, CHALMETON Hervé, DELMAS Jean, DEVAUD Thomas, LAURAIRE Franck, MALIGE Damien, PRADAL Marc, ROBERT Joseph, ROUQUET Colette, SOULIER Jean-Louis

**ABSENTS:**

**ABSENTS représentés avec procuration:**

Mr MALIGE Damien a été nommé secrétaire.

**OBJET: Décision modificative n°2 - budget commune  
2022\_55**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	45364.66	
615231	Entretien, réparations voiries	-45364.66	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

  

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2151 - 142	Réseaux de voirie	75653.66	
2315 - 142	Installat°, matériel et outillage techni	-50519.00	
2315 - 143	Installat°, matériel et outillage techni	20230.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		45364.66
<b>TOTAL :</b>		<b>45364.66</b>	<b>45364.66</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>45364.66</b>	<b>45364.66</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LE MALZIEU VILLE, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après  
Dépôt en Préfecture le :  
et publication ou notification

Préfecture de Mende (Lozère)  
Date de réception de l'AR: 10/10/2022  
048-214800898-20220930:2022\_55-DE

